

L'épidémiologie nutritionnelle au service de la santé de la population.

10 juin 2022

Exemple : le Nutriscore.

Le premier **Programme National Nutrition Santé** (PNNS) est lancé le 31 janvier 2001. Il a pour objectif d'améliorer l'état de santé de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition (1) intégrant à la fois la référence aux effets sur la santé de l'alimentation (les aliments, les nutriments et les comportements) et à l'activité physique. C'est sur cet objectif qu'intervient **l'unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle de l'Inserm** dirigée pendant plus de 20 ans par Serge Hercberg (nutritionniste et épidémiologiste, professeur à l'université de Sorbonne Paris-Nord) auquel lui succède, aujourd'hui, Mathilde Touvier (Photo ci-contre) directrice de recherche à l'Inserm.



Cette unité de recherche a produit plusieurs travaux dont : **SU.VI.MAX** (SUplémentation en Vitamines et Minéraux Anti-oXydants) qui est une étude lancée le 11 octobre 1994 en vue de constituer une source d'informations sur la consommation alimentaire des français et leur état de santé.

C'est en partie à partir de cette étude que le message de [santé publique](#) « *mangez au moins [cinq fruits et légumes par jour](#)* » a émané.

NutriNet-Santé est lancée le 11 mai 2009. Il s'agit d'une étude de cohorte (c'est à dire portant sur un groupe de sujets suivis pendant plusieurs années) réalisée sur une large population d'adultes volontaires (qui deviennent en s'inscrivant des Nutrinautes), dont l'objectif est d'étudier les relations entre les apports en nutriments et aliments, les comportements et le risque de maladies chroniques, le vieillissement et la qualité de vie. Son deuxième objectif est de mieux comprendre les déterminants (sociologiques, économiques, culturels, psychologiques, cognitifs, sensoriels, biologiques, génétiques ...) des comportements alimentaires, de l'état nutritionnel et de l'état de santé. Enfin, l'étude doit également permettre de surveiller dans le temps l'évolution des apports alimentaires et de l'état nutritionnel de la population et d'évaluer l'impact de campagnes ou d'action de santé publique. A noter que c'est la première étude utilisant internet. NutriNet-Santé va constituer une gigantesque base de données sur la nutrition et la santé de la population vivant en France, devenant l'une des plus grandes bases de données épidémiologiques au monde.

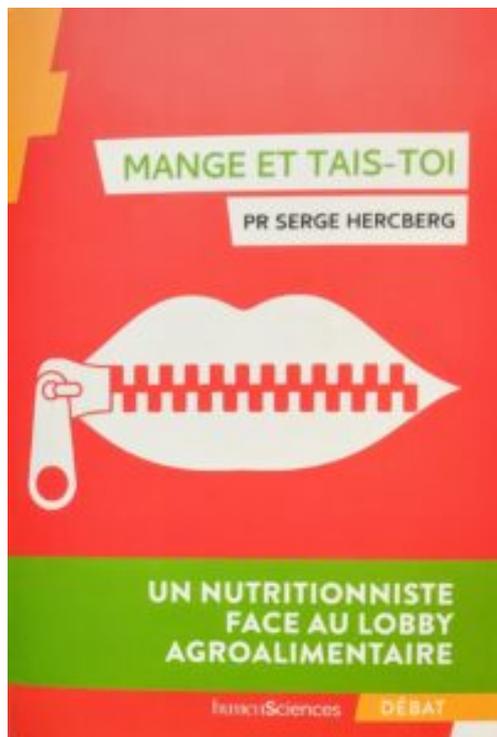
Nutri-score Toutes les instances de santé publiques nationales et internationales, notamment l'OMS, recommandent de mettre en place un logo nutritionnel facile à interpréter sur la face avant des emballages des aliments permettant d'orienter le choix des consommateurs, notamment les populations les plus vulnérables, vers des aliments de meilleure qualité nutritionnelle, tout en incitant les producteurs et transformateurs à améliorer la qualité nutritionnelle des aliments qu'ils produisent ou transforment. Après une bataille de plusieurs années, le logo nutritionnel Nutri-Score, qui repose sur de nombreux travaux scientifiques qui ont démontré son efficacité et son intérêt pour les consommateurs et la santé publique a été adopté officiellement par la France le 31 octobre 2017, et plus récemment par 6 autres pays européens (la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suisse).

Destiné à être apposé sur la face avant des emballages des aliments, il a pour objectif d'informer les consommateurs, de façon simple et compréhensible, sur la qualité nutritionnelle globale des aliments et les aider à comparer les produits entre eux pour orienter leurs choix vers des aliments plus favorables à la santé. Le deuxième objectif du Nutri-Score est de pousser les fabricants à améliorer la qualité nutritionnelle de leurs aliments au travers de reformulations et/ou

innovations dans le but d'être mieux positionnés sur l'échelle de couleurs du Nutri-Score. A noter que le Nutriscore ne classe pas les aliments comme étant « sains » ou « malsains » et ne fait pas référence à leur valeur gustative. Nutri-Score peut aider les consommateurs à comparer, pour le même type de produits, ceux qui présentent la composition la moins défavorable, ce qui est utile pour le consommateur.

Bien qu'aucune firme agro-alimentaire n'y était favorable lorsqu'il a été proposé, dès 2014, par une équipe de recherche publique sans liens d'intérêt, c'est grâce aux travaux scientifiques et à la pression des scientifiques, des acteurs de santé, des associations de consommateurs, de nombreuses ONG et de multiples actions citoyennes, qu'aujourd'hui plus de 800 marques se sont finalement engagées à l'afficher. Mais comme il reste basé sur le volontariat (compte-tenu d'une réglementation européenne qui empêche les états-membres de rendre obligatoire tout affichage d'un logo nutritionnel synthétique sur les aliments), de nombreux groupes agro-alimentaires continuent à s'y opposer et le combattre. C'est le cas notamment de Coca-Cola, Ferrero, Mars, Lactalis, Mondelez, Kraft et de beaucoup d'autres entreprises nationales et internationales.

L'annonce récente par la Commission Européenne, dans le cadre de sa stratégie « *Farm to Fork* », d'un futur vote portant sur la mise en place d'un logo nutritionnel unique et obligatoire pour toute l'Europe avant la fin de 2022, a réveillé le lobbying, à la fois des industriels opposés à Nutri-Score mais également de certaines filières agricoles (fromages, charcuteries) avec, derrière eux, de grands groupes industriels alimentaires (Lactalis, Savencia,...) qui ne souhaitent pas fournir aux consommateurs une réelle transparence sur la composition nutritionnelle de leurs produits.



Nous assistons aujourd'hui, en France et dans toute l'Europe, à un nouveau lobbying intense des acteurs économiques, relayé par de nombreux politiciens au niveau national et régional (souvent pour des raisons électoralistes) qui mettent tout en œuvre pour empêcher que Nutri-Score soit adopté en Europe comme le modèle unique et obligatoire utile aux citoyens ou qui tentent de le dénaturer pour protéger certaines filières (en proposant certaines exemptions de certains produits).

Pour Indecosa CGT : Notre alimentation joue un rôle majeur pour la santé. Nous exigeons donc que tous les consommateurs puissent connaître, grâce à l'affichage du Nutri-Score, la qualité nutritionnelle de TOUS les aliments, sans exception, afin de pouvoir orienter leurs choix de façon raisonnée, en toute connaissance de cause. Nous considérons que c'est un droit des consommateurs et un devoir des opérateurs économiques.

Nous invitons les consommateurs à **signer massivement la pétition** en ligne, pour imposer le Nutriscore au plan Européen, **sur change.org** : « *Stop aux lobbys qui essayent de dénaturer Nutri-Score et empêcher qu'il soit obligatoire* ».

Par **Gérard Casolari - Indecosa CGT 83**. Réalisé à partir des informations parues sur le site de l'unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle de

l'Inserm. 19 mai 2022.